



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie nucléaire

Question au Gouvernement n° 3673

Texte de la question

CENTRALE NUCLÉAIRE DE FESSENHEIM

M. le président. La parole est à M. Michel Sordi, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Michel Sordi. Ma question s'adresse à M. Éric Besson, ministre de l'industrie et de l'énergie.

Monsieur le ministre, député alsacien d'une circonscription où est située la centrale nucléaire de Fessenheim, je revis depuis quelques jours le cauchemar de 1997. À cette époque, M. Jospin et Mme Voynet, pour des raisons électoralistes, avaient décidé l'abandon du grand canal de liaison Rhin-Rhône, projet d'intérêt national pour lequel tous les terrains étaient achetés, les déclarations d'utilité publique approuvées et le financement assuré par la Compagnie nationale du Rhône. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Et voilà qu'aujourd'hui M. Hollande et Mme Duflot décident de fermer vingt-quatre réacteurs nucléaires dont celui de Fessenheim immédiatement, en cas de victoire en 2012.

En tant que membre de la commission locale d'information et de surveillance de cette centrale, je confirme qu'en ce moment plus de 1 800 personnes travaillent sur le réacteur n° 2, dans le cadre de la visite décennale pour laquelle 200 millions d'euros sont investis afin d'améliorer encore et toujours la sûreté de l'installation. En vitesse de croisière, ce sont 900 salariés qui y travaillent.

La politique nucléaire qu'a voulue le général de Gaulle assure l'indépendance énergétique de la France.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe NC.)

Cette technologie ne rejette pas de gaz à effet de serre et nous place parmi les pays les plus vertueux en la matière. *(Exclamations sur les bancs du groupe GDR.)* Elle produit l'énergie la moins chère d'Europe, ce qui est bon pour notre pouvoir d'achat et ce qui constitue un avantage concurrentiel certain pour nos entreprises.

Je suis atterré par ce bidouillage électoral : fermeture de réacteurs nucléaires et réservation de places de députés à l'Assemblée nationale, sans penser aux milliers de travailleurs et leurs familles. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Aussi, monsieur le ministre, pouvez-vous me confirmer qu'en cas de défaite de la gauche et des Verts, la centrale de Fessenheim restera bien en fonction ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. Monsieur Sordi, votre question a le grand mérite de contribuer, une fois de plus, à dissiper la formidable hypocrisie et la grande irresponsabilité de cet accord Verts-PS. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)* Malgré le charabia du communiqué sur cette prétendue réconciliation de vendredi, ce sont bien en effet la sortie du nucléaire et le démantèlement de la filière du retraitement qui ont été actés. En clair, ce sont les Verts qui ont gagné et remporté ces négociations. *(Vives exclamations sur les bancs du groupe SRC - Protestations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Jean-Marie Le Guen. Ça suffit !

M. le président. Monsieur Le Guen, nous ne sommes pas ici pour hurler ! Monsieur Anciaux, veuillez vous asseoir !

M. Éric Besson, *ministre*. Disons les choses très clairement, si la gauche l'emportait, La Hague et Marcoule seraient démantelées lors du prochain mandat. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Pour ce qui est de l'emploi, nous avons assisté à un spectacle qui serait burlesque si ce n'était grave : on essaie

de nous expliquer que les destructions d'emplois seraient compensées et que les ingénieurs, cadres, employés et ouvriers du secteur du nucléaire deviendraient des installateurs de panneaux photovoltaïques ou d'éoliennes - c'est bien triste.

En ce qui concerne Fessenheim, non seulement il est grave de cibler spécifiquement cette centrale, mais cela remet en cause la loi de 2006 qui donne à l'Autorité de sûreté nucléaire la mission de dire si une centrale est sûre ou pas. Cette Autorité a accordé à EDF un prolongement de dix ans de l'exploitation de Fessenheim, moyennant des travaux très importants. Il lui appartiendra, en janvier, dans le cadre de ce qu'on appelle l'audit " post Fukushima ", de décider de la prolongation ou non de la durée de vie de Fessenheim.

Il est grave que deux partis s'arrogent le droit de dire quelles centrales sont sûres et lesquelles ne le seraient pas.

M. Jean Glavany. Ministraillon !

M. Éric Besson, *ministre*. Nous serons les défenseurs de l'Autorité de sûreté nucléaire et de son indépendance, comme nous serons les défenseurs de l'énergie nucléaire et de ce qu'elle apporte à notre pays !

(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC - Protestations sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe GDR.)

Données clés

Auteur : [M. Michel Sordi](#)

Circonscription : Haut-Rhin (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3673

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 novembre 2011